



CSE réseau F3 des 16 et 17 novembre 2022

Compte-rendu de la commission économie et structures du 8 novembre 2022

Présents pour les élus : Danilo Comodi (rapporteur), Bruno Demange, Annette Despretz, Pascal Lefebvre

Pour la direction : Philippe Angot (directeur finances du réseau), Samuel Bignon (DRH, président de la commission), Nathalie Dené (DRH du développement managérial réseau), Séverine Thirel (coordinatrice RH réseau)

Point 1 : la situation budgétaire au 30 juin 2022

Contexte

Cette réunion de Comeco tombe au lendemain de celle de la Comeco centrale qui présentait la reprévision du budget de FTV pour le budget 2022. Une reprévision où le réseau représente la plus grosse économie de toutes les entités de l'entreprise avec -5,3 M€. Dans le même temps, l'info nationale, le sport et les programmes nationaux sont en débord de plus de 4 M€ chacun. Le budget 2022 devait être sanctuarisé selon les engagements pris en début d'année, la réalité des mois écoulés l'a donc désanctuarisé.

Une grande partie de cette économie dans le réseau a été faite au 1^{er} semestre et ne sera pas rattrapée avant la fin d'année. Et essentiellement à cause d'un retard sur le recours à la Fabrique. Le directeur financier précise que ce n'est pas à cause de restrictions volontaires, mais plutôt en raison des événements. Et que ça contribue à l'équilibre des comptes de l'entreprise... Les détails vont suivre.

Le début d'année 2022 fut moins perturbé que le 1^{er} semestre de l'an dernier, et encore moins que 2020, mais il a lui aussi été bouleversé en janvier par un PCA,

contesté. Trois semaines de JTR mutualisés, et de suppression du 18h30 ont engendré un retard sur la masse salariale.

La situation générale au 30 juin présente **une économie de charges de 6,4 M€**. Avec 216,8 M€ pour une prévision de 223,2 M€ (-2,9%). Cet écart est dû à une baisse de la masse salariale (-2,8 M€), et à un plus gros retard sur le recours aux moyens de la Fabrique. Pour rappel, la Fabrique est détachée de ce budget, même si son personnel fait partie de ce CSE.

Le détail de toutes les charges par région au 30 juin 2022 donne :

Région	Prévisionnel juin 2022 (M€)	Réel juin 2022 (M€)	variation (%)
Auvergne Rhône-Alpes	24,3	23,5	- 3,5 %
Bourgogne Franche-Comté	15,5	15,2	- 2,2 %
Bretagne	13,6	13,3	- 2,7 %
Centre Val-de-Loire	9,6	9,4	- 2,7 %
Grand-Est	26,4	25,4	- 3,7 %
Hauts-de-France	17,3	16,7	- 3,3 %
Paris Ile-de-France	14,8	13,4	- 9,3 %
Normandie	15,8	15,4	- 2,2 %
Nouvelle-Aquitaine	31,3	29,9	- 4,5 %
Occitanie	22,1	22,1	+0,1%
Provence-Alpes Côte d'Azur	18,9	19,1	+0,9%
Pays de la Loire	9,9	9,5	- 4,3 %
Siège	3,7	4,0	+8,8 %
TOTAL	223,2	216,8	-2,9 %

En ETP, on atteint **2 868,6 ETP** au 30 juin, en retrait de **25,3 ETP** par rapport à la prévision 2022 qui est de 2893,9 ETP. Mais ces chiffres en ETP posent question. La prévision 2022 donnée en début d'année était de 2891,5 ETP, et pas 2893,9. Cet écart viendrait d'une base semestrielle, plutôt qu'annuelle dans le comptage des ETP.

Quant aux ETP au 30 juin, le chiffre donné dans le document, sans détail par région, est très différent de celui donné en commission emploi formation, où le retard affiche 9,8 ETP. Ce « mystère » sera abordé plus loin.

Les recettes publicitaires du réseau sont en hausse d' 1 M€ par rapport à la prévision. Les parrainages sont également en avance. Nos programmes attirent donc les annonceurs.

Coté investissements, des programmes immobiliers sont en retard sur les prévisions, et l'installation des régies MOSAR suit son cours.

La diffusion de France Bleu Perpignan s'est faite au 1^{er} semestre. Pau, Périgueux et Orléans sont programmés au 2nd semestre.

Les Dépenses

La masse salariale réelle au 30 juin

Région	M. salariale Budget 2022	M. salariale 30 juin 2022	Variation en %
Auvergne Rhône-Alpes	17,0	16,5	-3,3 %
Bourgogne Franche-Comté	10,7	10,3	-3,6 %
Bretagne	8,0	7,7	-4,3 %
Centre Val-de-Loire	6,0	5,7	-4,4 %
Grand-Est	18,5	17,8	-3,9 %
Hauts-de-France	11,9	11,8	-1,0 %
Normandie	10,5	10,6	+0,6 %
Nouvelle-Aquitaine	21,5	21,1	-1,5 %
Occitanie	15,6	15,5	-0,6 %
Paris Ile-de-France	5,0	5,0	-1,0%
PACA	13,0	13,0	-0,2 %
Pays de la Loire	6,3	6,2	-1,9 %
Siège	2,7	2,8	+1,8 %
TOTAL	146,7	143,8	- 2 %

Il y a donc au 30 juin **une économie de 2 % (2,9M€)** sur la masse salariale. Expliquée en grande partie par le PCA de janvier 2022. Etrangement, cette économie est bien supérieure à celle réalisée au 1^{er} semestre 2021 où le PCA était plus long à cause du 3^{ème} confinement. Elle était alors de 1,1%.

Il n'y a pas d'alerte financière comme il y a pu en avoir par le passé. Seule la Normandie est en léger débord. Toutes les autres régions ont été moins dépensières que prévu. Et paradoxalement, celle qui subit le plus gros retard est celle qui est la moins dotée, Centre Val de Loire. La direction explique cette incongruité par une difficulté à recruter et combler les postes. CVdL fait aussi partie des mono-régions qui ont fait JT commun début janvier. Avec Bretagne et Pays de la Loire. Bretagne accuse aussi un retard conséquent sur la masse salariale.

En volume, deux des trois grandes régions (Grand-Est et AURA) affichent les plus grosses économies avec respectivement 700.000€ et 600.000€. Les 21 éditions

communes de janvier expliquent cela. Mais on ne constate pas la même chose en Nouvelle Aquitaine.

A noter que l'entité « Siège » du réseau, qui regroupe le moins de personnel, mais avec des plus gros salaires, est en débord de 50000€.

La baisse de la masse salariale s'explique aussi par un volume d'heures supplémentaires plus faibles que prévu, et par un fort taux d'arrêts maladie, dus essentiellement aux arrêts Covid en début d'année. La partie des IJSS est en hausse de 25% par rapport à la même période de 2019, dernière référence avant le Covid.

En ETP, cela fait 25,3 ETP en moins dans le calcul de la direction financière. Cette différence n'est pas la même du point de vue de la RH qui a donnée en commission emploi formation un retard de 9,8 ETP. Dont voici le détail :

Situation des ETP au 1^{er} semestre donnée à la commission emploi formation :

Région	ETP Budget 2022	ETP au 30 juin	Variation en ETP
Auvergne Rhône-Alpes	334,3	333,5	-0,8
Bourgogne Franche-Comté	218,5	220,2	+1,7
Bretagne	151,7	154,1	+2,4
Centre Val-de-Loire	118	117	-1
Grand-Est	377,3	382,6	+5,3
Hauts-de-France	246,5	244,8	- 1,7
Normandie	212,5	213,1	+0,6
Nouvelle-Aquitaine	424,7	419,8	- 4,9
Occitanie	302,1	308,2	+6,1
Paris Ile-de-France	94,1	88,5	-5,6
PACA	255,4	257,5	+2,1
Pays de la Loire	120,7	120,4	-0,3
Siège	35,7	22	- 13,7
TOTAL	2891,5	2881,7	- 9,8

Le tableau des ETP laisse apparaître au 1^{er} semestre des débords importants en Occitanie et Grand-Est, malgré une masse salariale en baisse. A contrario, le siège a un très gros retard d'ETP, malgré une masse salariale en excédant.

La COMECO a demandé des éclaircissements sur cette différence significative, assez incompréhensible tant les restrictions d'ETP sont le nerf de la guerre depuis

des années dans l'entreprise. Il a été expliqué que les services finances et RH n'ont pas les mêmes bases de calcul. Pour la finance, il n'est compté que ce qui est payé. Par exemple, un salarié en reconversion ne compte plus en ETP, mais est toujours payé. Idem pour les formateurs qui ont été nombreux avec le passage à Newsboard. En tout, les reconversions pèsent 12 ETP, répercutés sur la DRH. Il y a aussi des prêts de personnel et détachements entre établissements.

Les dépenses hors personnel

Ces dépenses s'élèvent à 73 M€, en économie de 3,5 M€ (-4,6%). Une économie nettement moins importante qu'en 2021 où elle atteignait 17,4%.

Seule entité en net débord, le siège, avec +29,2 %, dû essentiellement aux achats de programmes de la CAR (coordination des antennes régionales), qui seront ensuite diffusés sur dans les régions.

La baisse du recours à la Fabrique est la principale cause de ce retard avec -3,2 M€ sur les prestations internes. Ce n'est pas la première fois que cela arrive et la Comeco demande une meilleure coordination pour utiliser tous les droits de tirage du réseau. C'est bénéfique à la fois pour le réseau, et pour la Fabrique.

La direction financière explique que la crise sanitaire a perturbé et retardé certaines productions. Des PAE ont été annulées et ne sont pas rattrapables pour la vidéo mobile. Paris Ile de France n'a pas tourné VeF, ce qui réduit également les prestations de la Fabrique. Elle explique également que les prévisions étaient surévaluées par rapport aux disponibilités des moyens de la Fabrique, notamment pour la post-production où il y a saturation des salles de montage. Elle ne peut pas absorber toutes les demandes des régions. Et comme chaque année, les retards pris au 1^{er} semestre ne sont pas rattrapables au 2nd.

Autre explication de la direction, l'absence d'administrateur de production dans certaines régions. Un manque résorbé depuis.

Les achats de programmes sont en retard dans pratiquement toutes les régions, sauf le siège où la CAR a pris de l'avance. En tout, l'économie avoisine 1 M€. Mais comparé au 1^{er} semestre 2021, le réseau a dépensé 1,5 M€ de plus pour prestataires privés (cash sur programmes, co-productions exécutives, façonnage...)

Les achats hors programme sont en net débord à 4,5 M€ au lieu de 3,5 M€ dans la prévision. Soit 28,5 % d'augmentation. Ce poste comprend l'énergie, qui flambe depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Et notre facture énergétique flambera encore plus en 2023, surtout à cause du gaz. Pour réduire l'effet de cette hausse, l'entreprise donne pour consigne de chauffer à 19°. Certains sites sont

passés au chauffage de ville en se branchant sur des chaufferies collectives quand c'était possible. Il faut pour cela que le tuyau passe devant.

Pour l'électricité, nous avons des contrats via l'UGAP, mais son fournisseur a fait faillite. Donc il a fallu renégocier, et heureusement il a été possible de bénéficier pour une part de tarif réglementé avec l'ARENH (accès réglementé à l'électricité nucléaire historique). Mais il faudra renégocier les lots pour 2023.

Les frais de mission et de transports sont au-delà du budget avec un débord de 20%. A 4,8 M€ au lieu de 4 M€ En cause la hausse du carburant et des nuits d'hôtel. Il est d'ailleurs temps de réévaluer les indemnités des frais de missions car il est aujourd'hui impossible, notamment pour les collègues CDD de ne pas mettre de leur poche pour se loger dans des conditions décentes.

Le financement des documentaires est en léger retard avec 3,54 M€ engagés sur les 8,95 prévus sur l'année. Certaines régions sont curieusement plus en retard, comme les Hauts de France qui n'ont engagé que 10000 € sur les 700000 prévus. Comme chaque année, tout devrait s'équilibrer au 2nd semestre pour respecter de notre obligation dans la création documentaire qui s'élève à 8,95 M€.

Coté investissement, on est très loin des prévisions. **Seulement 28% du montant prévu pour 2022 a été engagé.** 5,2 M€ sur 18,7 M€.

Il y a surtout du retard dans l'immobilier, avec la rénovation d'Amiens qui n'a pas commencé, et les travaux des régies de Lyon, Toulouse et Grenoble qui ont à peine débuté au 30 juin. A Rennes, la restructuration pour accueillir Radio-France a commencé après un gros retard sur le planning.

En investissements techniques, le programme des régies MOSAR est en léger retard. Il a fallu en plus acquérir une régie provisoire volante pour accélérer les installations dans les antennes. Ce n'était pas prévu au budget. Il a aussi fallu remettre au pot à Strasbourg pour la plateforme d'expérimentation.

Au 30 juin, il y a eu une nouvelle diffusion de matinale de France Bleu, à Perpignan. Au 2nd semestre, trois autres sont prévues : Orléans, Pau et Périgueux. Au final, en 2025, la diffusion des 44 matinales de FB coutera 2,7 M€ d'investissements techniques. Et pour l'exploitation et le fonctionnement, chaque matinale coutent en moyenne 200000€ par an.

Les Recettes

Publicité et parrainage

En 2022, la publicité retrouve des couleurs sur notre chaine pour ses créneaux régionaux. Elle a 1 M€ d'avance sur les prévisions avec une recette de 4,8 M€ au 30 juin. Certes, le budget était plutôt pessimiste après des faibles recettes en 2021, mais le résultat est au-dessus de ceux de 2020 et 2021. Mais nous n'avons

toujours pas retrouvé le niveau d'avant Covid. Au 1^{er} semestre 2019, les recettes étaient de 7,2 M€.

L'écran régional d'après 20h n'a pas retrouvé son niveau des années précédentes. Et il est difficile d'évaluer pour l'instant l'effet sur les annonceurs de la nouvelle programmation de la chaîne après la fin de Plus belle la Vie.

L'écran de 19h25 est très rémunérateur. Et il semble condamné à disparaître avec le projet Tempo. Ce sera un gros manque à gagner pour la chaîne et pour le réseau. Le directeur financier parle clairement de risque : « *Tempo n'apportera pas de ressources financières, au contraire* ». On ne connaît pas encore avec certitude le conducteur antenne de ce carrefour stratégique, mais il serait bon de réfléchir à la possibilité de conserver un écran entre 19h et 19h50.

Le parrainage est également en avance de 180000€, notamment grâce à la météo qui attire les annonceurs régionaux.

Les recettes affectées s'élèvent à 1,4 M€, en avance de 367000€. Ce ne sont pas des rentrées de cash, mais des échanges de factures avec des partenaires. Essentiellement avec la presse écrite, l'évènementiel et les acteurs culturels. C'est formalisé par des conventions tripartites signées entre FTV, le partenaire et la régie publicitaire.

Le taux de commission de régie de FTP est inversement proportionnel au volume. Il a baissé à 12,6% au 30 juin. FTP a prélevé 1,1 M€ sur nos recettes.

Pour rappel, le budget 2022 attend au total 15,3 M€ de rentrées publicitaires, après paiement des commissions de régie réglé à FTP. Au 30 juin, on a engrangé 7,8 M€.

Les COM régionaux

Trois régions ont un contrat d'objectifs et de moyens. Bretagne, Centre Val-de-Loire et Nouvelle Aquitaine. Il n'y en a plus avec Pays de la Loire, qui attendait des programmes promotionnels plutôt que de l'activité dans la région.

La Bretagne a payé plus que prévu au 30 juin, pour rattraper un retard sur 2021. Nouvelle Aquitaine est au niveau. Seul Centre Val-de-Loire n'a rien versé au 1^{er} semestre sur les 63000€ prévus.

Parmi les autres régions, Hauts-de-France et Grand-Est sont en discussion. D'autres n'envisagent aucune signature à court terme. Les COM sont très encadrés par des normes européennes, qui limitent les possibilités.

La Normandie et PACA ont conclu des accords de financement ponctuel sur des événements précis que les régions voulaient soutenir. Le FENO et Med In Doc. Mais n'ont rien versé au 30 juin.

Conclusion

Le 1^{er} semestre a mal démarré avec un PCA qui n'a pas été compris, car injustifié. Alors que tout le pays retrouvait un rythme normal après deux années très perturbées par cette crise sanitaire inédite, le réseau de FTV a réduit l'activité pendant trois semaines. Des économies ont donc été faites car il y a eu moins de travail que prévu. Et ce travail en moins ne sera pas récupéré. On rendra donc des ETP et des millions en fin d'année. C'est regrettable au moment des arbitrages pour la construction du prochain budget.

Pour 2023, il est essentiel de conserver, et même d'augmenter les moyens du réseau pour assumer le projet Tempo. L'entreprise ne peut pas lancer un projet stratégique sans garantir sa faisabilité. Il n'est pas question de refaire le coup du 18h30 où pour la direction, tout était possible à moyens constants. Tempo va chambouler un des socles de notre chaîne. Ce risque ne doit pas se transformer en accident.

Malgré la baisse mécanique du financement de FTV par l'Etat, et avec l'explosion à venir des coûts de l'énergie, avec l'incertitude de l'impact des nouveaux programmes entre 18h et 21h sur la publicité, avec l'ambition de mettre en place Tempo, 2023 ne pourra pas se faire à moyens constants dans le réseau.